



RELEASE

À PROPOS D'ACTIA

Le Groupe ACTIA est une Entreprise de Taille Intermédiaire créée en 1986, une ETI familiale et internationale dont le siège se situe en France. Ce caractère familial garantit la pérennité du Groupe et son indépendance dans une dynamique entrepreneuriale toujours renouvelée. Le métier d'ACTIA est de concevoir et de fabriquer une électronique au service de la gestion des systèmes dans les domaines particulièrement exigeants de l'automotive, du ferroviaire, l'aéronautique, du spatial, de la défense, de l'énergie et des télécommunications.

Les engagements d'ACTIA s'expriment dans les orientations ambitieuses du Groupe au service des enjeux sociétaux : la mobilité, la connectivité, la sécurité et l'environnement. La maîtrise de la production et de la conception des produits signés ACTIA est une véritable garantie de qualité. L'ensemble des collaborateurs du Groupe partage cette exigence de qualité dans environnement totalement certifié.

Chiffres clés consolidés :

- Chiffre d'affaires 2019 : 520,4 M€.
- + de 3 800 collaborateurs dans le monde dont plus de 1 000 ingénieurs et techniciens au service de la R&D.
- Implanté dans 16 pays.
- 14 à 17 % du CA investi chaque année en R&D.

Bourse:

- Euronext C
- ISIN FR0000076655 Mnémo : ATI - Reuters: MRSP.PA - Bloomberg:
 - AIELF: FP
- Indices: ENT PEA-PME150 CAC PME - CAC Small - CAC Mid & Small - CAC Industrials - CAC EL.&EL.EQ – TECH 40 – Gaïa-Index

ACTIA: mesures COVID-19

Toulouse, le 18 mars 2020 à 7h00

Depuis le lundi 16 mars 2020, afin de protéger ses salariés dans le contexte de pandémie du Covid-19 et dans le respect des mesures prises par les différents gouvernements, ACTIA Group met en œuvre les dispositions les plus adaptées pour ses activités.

Ainsi, la production de cartes électroniques a été suspendue sur le site industriel français. Les activités des deux autres sites industriels en Tunisie et aux Etats-Unis sont actuellement maintenues, et se poursuivront en fonction de l'évolution de la situation et des mesures gouvernementales sur ces pays.

A ce stade, la plupart des sites d'intégration et d'études à l'étranger poursuivent leurs activités en adoptant les mesures sanitaires nécessaires à la protection de nos salariés.

Dans les autres pays concernés par des mesures sanitaires, chaque filiale adapte son organisation en conséquence.

L'objectif du Groupe est d'assurer au maximum la continuité de ses activités, en préservant les équipes et en préparant la sortie de cette période.

En France, les activités sont arrêtées à compter du 18 mars 2020, pour une durée de 15 jours renouvelables. ACTIA entend limiter au maximum ses charges durant cette période et activer les leviers de soutien aux entreprises mis en œuvre par le gouvernement français et à l'étranger.

Des fonctions clés de l'entreprise restent opérationnelles en télétravail pour assurer la continuité des projets, des interfaces avec les clients et les fournisseurs, et le pilotage de l'entreprise. Le Comité de direction est pleinement mobilisé et se concerte quotidiennement.

ACTIA prévoit de redémarrer ses activités dès que les conditions le permettront et mettra en œuvre les mesures appropriées pour répondre efficacement à la reprise de la demande commerciale.

PROCHAINS RENDEZ-VOUS:

La réunion SFAF des résultats annuels 2020 se tiendra sous forme de conférence téléphonique, à l'heure initialement programmée : le Mercredi 1er avril 2020 à 10h00. Les informations de connexions seront envoyées par email et l'enregistrement de la conférence sera mis à disposition sur www.actia.com